



Charte

Position

La solidarité, la justice sociale, la paix et le développement durable sont les lignes directrices de l'activité politique du parti chrétien-social du canton de Fribourg (PCS Fribourg). Situé au centre-gauche de l'échiquier politique en tant que parti des gens engagés au niveau social et environnemental, il milite pour l'amélioration de la situation des familles ainsi que des personnes économiquement et socialement défavorisées. Le PCS Fribourg est membre du PCS Suisse.

Profil politique. Le PCS s'engage pour:

Un filet social en faveur de toutes les personnes qui en ont besoin

- Le maintien et l'amélioration ciblée des institutions et assurances sociales
- La (ré)insertion des personnes marginalisées
- Une politique de santé fondée sur le principe de prévention et donnant accès à des soins de qualité pour toutes et tous à un coût supportable pour chacun-e
- L'amélioration de la situation économique des familles, des chômeurs de longue durée et des personnes âgées avec un risque de pauvreté

Une société ouverte dans laquelle chacun-e peut s'épanouir

- Une politique familiale cohérente tenant compte des besoins de tous les membres de la famille
- L'accès à une formation scolaire, professionnelle et au perfectionnement de qualité pour toutes et tous
- L'accès aux activités culturelles pour toutes et tous
- Une politique d'asile et de migration solidaire, respectant la dignité humaine
- Des mesures d'intégration active de la population étrangère se basant sur le respect réciproque
- La possibilité pour toutes et tous de participer à la vie politique

Une solidarité qui ne s'arrête pas à la frontière

- Des échanges économiques et socio-culturels plus équitables entre le Nord et le Sud
- La lutte contre la pauvreté par des projets fondés sur le partenariat
- Des actions pour le maintien de la paix
- Le respect des Droits de l'homme

Un environnement intact également pour les générations futures

- La promotion du développement durable
- Le maintien de la biodiversité
- L'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles
- La réparation des atteintes à l'environnement selon le principe du pollueur-payeur
- Une politique énergétique mettant l'accent sur les énergies non polluantes et renouvelables
- La promotion des transports publics

Une économie au service de la société

- Un développement économique fondé sur les principes de la durabilité, du partenariat social et du respect de la famille
- Une promotion d'emplois diversifiés.
- L'amélioration et l'approfondissement du dialogue entre les partenaires sociaux (travailleurs/euses et leurs syndicats, employeurs) et le gouvernement
- Une promotion économique aux entreprises tournées vers l'avenir et respectueuses de l'environnement et des droits des travailleurs/euses
- Des instruments efficaces pour contrôler les activités des entreprises multinationales
- Une meilleure péréquation financière entre canton, régions et communes.